



Le Président

à

GB/CL n°2008/221

Monsieur Bertrand CADIOT
Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles
Sous-Directeur des Sapeurs-Pompiers
et des Acteurs du Secours
Ministère de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire
1, Place Beauvau
75800 PARIS

Paris, le 14 mars 2008

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu solliciter l'avis avant le 21 mars prochain de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France sur les projets d'arrêtés relatifs aux formations des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, membres du SSSM des SDIS, et je vous en remercie.

Je tiens à vous réitérer, à la suite de nos représentants au sein du groupe de travail ad hoc, notre opposition au dispositif actuellement envisagé pour les sapeurs-pompiers volontaires, qui nous apparaît à la fois inadapté aux besoins des SDIS et exagérément contraignant pour ces personnels au regard de leur disponibilité limitée et du contenu intrinsèque de certains modules, parfois sans utilité incontestable et sans rapport direct avec les missions exercées par les intéressés.

Cette position est partagée par un grand nombre de SDIS, comme l'a encore récemment illustrée la réunion des DDSIS de la zone Est organisée le 11 mars dernier à Metz.

Aussi, elle ne saurait, compte tenu de son impact potentiel sur la capacité future des SSSM et des SDIS à continuer à faire face dans de bonnes conditions à leurs missions, notamment dans le domaine du secours à personnes, trouver un règlement satisfaisant dans le cadre d'un simple étalement des formations par l'ENSOSP, actuellement envisagé, et nous paraît exiger un réexamen global du dossier et un prolongement de la concertation.

De ce fait, la FNSPF estime inopportun à ce stade d'aller plus loin dans l'analyse technique des projets d'arrêtés précités.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, que je reste bien entendu disposé à évoquer avec vous plus avant lors de la prochaine rencontre prévue avec votre sous-direction.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' and 'V' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

Richard VIGNON

Copie :

- Conseil d'administration ;
- Commission des DDSIS ;
- Commission du SSSM ;
- Groupe de travail Formation.